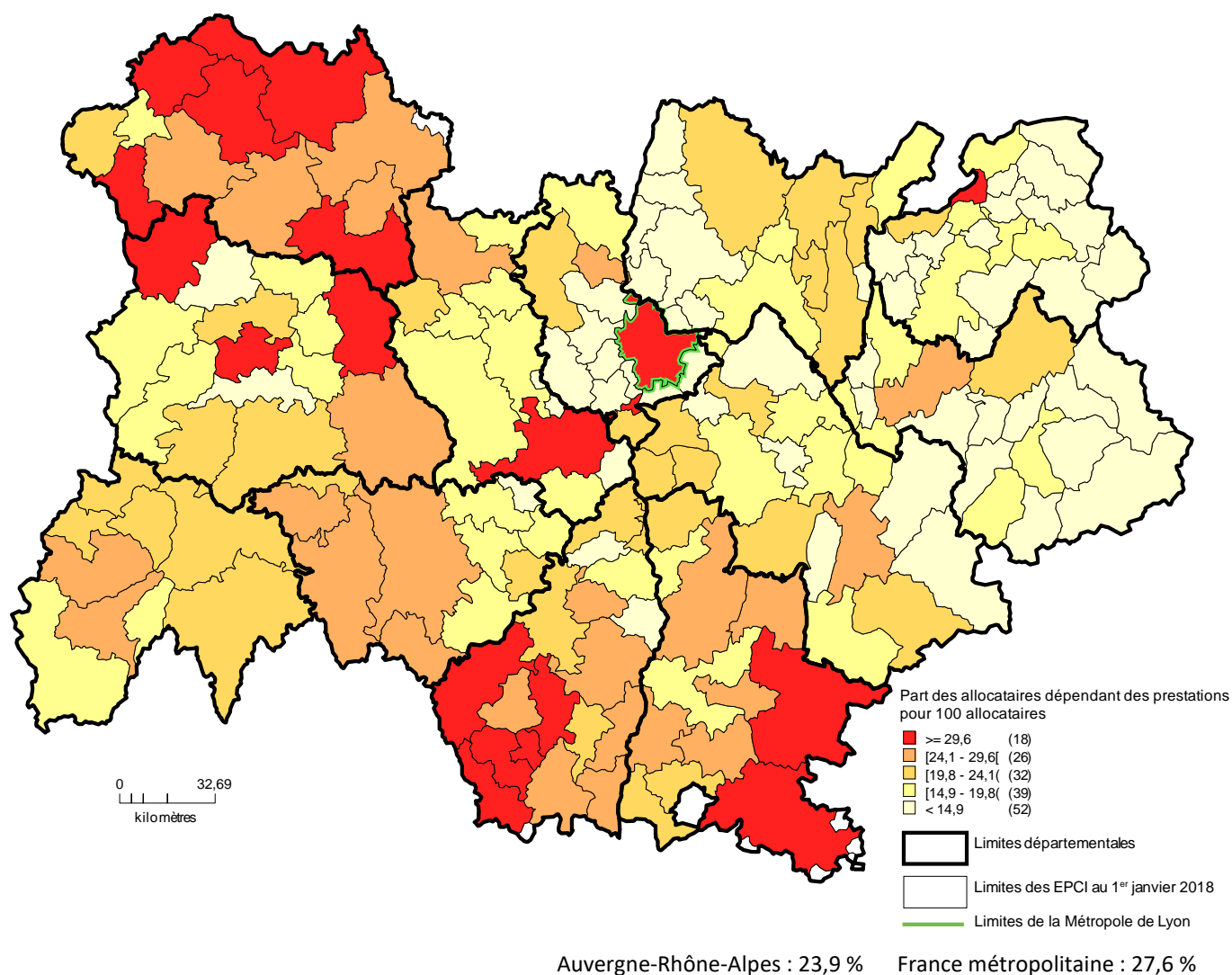


Part d'allocataires dépendant des prestations au 31 décembre 2016 pour 100 allocataires EPCI* - Auvergne-Rhône-Alpes



Nombre d'allocataires dépendant des prestations pour 100 allocataires

Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Métrop. Lyon	Nouveau Rhône
17,4	31,9	24,6	22,7	25,4	21,9	26,3	21,9	26,2	26,7	19,1	17,3	29,6	16,3

Définition : Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent 50 % à 100 % des ressources brutes déclarées et des prestations. Les montants des compléments mode de garde sont exclus. La prime naissance/adoption est prise pour 1/9ème, l'Allocation de rentrée scolaire est prise pour 1/12ème.. [ND : Non disponible]

* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale



[Pour en savoir plus sur les définitions.](#)